

Et on la chiffre, avec certitude à "cinquante pour cent en moyenne".

Décidément tous les bluffeurs ne sont pas de l'autre côté du Rhin!

"Comment en serait-il autrement?" affirme bénévolement l'auteur de cette réclame: "Pas de capital à rémunérer, pas de frais généraux..."

Arrêtons-là cette citation; il n'est pas besoin d'aller plus loin pour savoir ce qu'en vaut l'aune.

Les achats en commun peuvent, évidemment, faire obtenir une réduction assez sensible sur le prix brut; mais le lanceur de l'affaire, s'il est de bonne foi, sera certainement désillusionné, en passant de la théorie à la pratique.

Un simple fait peut en donner la mesure. Les prix de campagne des oeufs semblent parfois disproportionnés avec ceux de ville. Une question de tri — très longue et dispendieuse par suite de la casse — explique ce mystère; mais après son travail, et lorsqu'il n'a pas d'accident, le commerçant est bien heureux lorsqu'il lui arrive de réaliser du 20 à 25 pour cent brut.

Car il ne faut pas oublier qu'en dehors des frais de loyer, contributions et autres que le "coopérateur" compte éviter au moins en partie, il a fallu payer des frais multiples en outre de ceux de transports. Que nous voilât déjà des 50 pour cent promis, et qu'en restera-t-il si les acheteurs en "commun" ont recours, pour faire effectuer leurs achats à des spécialistes qui, bien sûr, ne travailleront pas "pour le roi de Prusse" car cela n'est plus bien porté?

Mais ce n'est pas tout. "On" affirme qu'il n'y a pas de capitaux dans l'affaire, et cependant aucune avance n'est demandée aux acheteurs qui paieront seulement à livraison. Avec quoi donc, alors, payera-t-on les achats et le personnel? Enfin, la commande et la livraison auront lieu à domicile; si minime que soit la commande. Tout dans cela est onéreux et grèvera la marchandise, toujours en l'absence du généreux donateur.

* * *

Il est permis à quiconque de faire du commerce; il est licite également de faire acte sincère de coopérateurs, mais exclusivement dans les termes indiqués au "Dictionnaire de l'Épicerie", c'est-à-dire quand chacun des contractants "opère" "gratuitement" pour les autres" dans une proportion sensiblement équivalente à ceux-ci.

Là-dedans, au contraire, les uns — les poires! — restent au chaud et on leur apporte gratis la pâtée à domicile. Les autres se réservent toutes les corvées, tous les risques, tous les frais!

C'est trop, beaucoup trop; n'en jetez plus, car les plus niais eux-mêmes de vos clients sollicités finiront par se demander "qui trompe-t-on?" et constater que ce ne peut être qu'eux, puisque, des deux parties en présence, eux et vous, vous ne pouvez vous tromper intentionnellement.

L'exploitation de la naïveté humaine par des procédés d'aussi mauvaise foi, par des mensonges aussi flagrants devrait être poursuivable dans les mêmes conditions que toutes autres fraudes et tromperies, et les corporations lésées dans l'esprit public, par des dénigrement aussi faux qu'intéressés, devraient pouvoir intervenir, au même titre que les syndicats viticoles quand leur produit risque d'être déprécié par l'addition de la moindre goutte d'eau.

LE PIQUE-NIQUE DES ÉPICIERES

Au cours d'une réunion tenue jeudi soir, les épiciers de Montréal, ont arrêté définitivement les détails de leur prochain pique-nique, qui aura lieu à Lavaltrie, le mercredi 7 juillet.

On s'embarquera sur le bateau "White Star" au quai Molson, au pied de la rue Papineau et le départ se fera à 8.30 heures. On sera de retour vers 7 heures le soir.

Le prix de passage est fixé à 85c. Des repas seront fournis sur le terrain par M. W. D. Welsh de Montréal pour le prix de 60c.

Les officiers de l'Association des Épicieres: MM. Pierre Filion, président, J. C. Champagne, 1er vice-président, J. E. Sansregret, 2e vice-président, J. H. Depelteau, trésorier et O. Fournier, secrétaire, font appel à tous les épiciers pour que la fête soit brillante et que l'assistance soit nombreuse. Le comité d'organisation s'est dépensé d'ailleurs sans compter pour assurer quelque chose de bien et ce sera une journée de bonne gaité et de saine réjouissance.

Les différents comités seront présidés par:

M. Pierre Filion, président du Comité de réception;
M. J. H. Depelteau, président du Comité des jeux;
M. J. O. Pesant, président du Comité de Transport;
M. J. E. Sansregret, président du Comité des impressions;

M. J. Gascon, président du Comité de la danse.

De magnifiques prix viendront récompenser les lauréats des différents concours. C'est dire qu'il y aura du sport, des rires, de l'entrain, enfin de la joie et du plaisir sans compter.

L'institution du pique-nique annuel des épiciers est une de ces coutumes qui sont à respecter comme de bonnes et vieilles traditions parce qu'elles sont la manifestation d'un esprit d'union et qu'elles comportent une magnifique leçon d'entente et de reconfortante camaraderie.

Cette année, la lutte pour les affaires est plus ardue, par suite des circonstances qui ont sensiblement réduit les ressources de la plupart des consommateurs, et l'effort à fournir pour se maintenir est devenu plus aigü. Le détaillant s'est trouvé en face d'une situation qui ne s'était jamais présentée à lui avec un tel caractère de gravité et résolument, avec fermeté et courage, il a lutté. On peut dire que son énergie l'a fait vaincre puisqu'il est parvenu à rester dans une bonne position, sans avancer, peut-être, mais sans reculer, ce qui, en ces temps difficiles, est une véritable victoire.

Aujourd'hui, l'occasion se présente pour lui de cesser pour quelques heures, cette fatigante tension d'esprit, de prendre en commun avec ses confrères un peu de cette bonne récréation qui prépare aux luttes à venir et vous ragailardit pour les difficultés de demain.

Tous les épiciers de Montréal devraient se faire un devoir d'assister à de telles fêtes corporatives qui affirment leur union étroite et qui resserrent les bonnes relations existant entre les uns et les autres. Plus les temps sont durs, plus ces réunions sont nécessaires, car elles sont mieux qu'une réjouissance, mieux qu'un plaisir, elles forment la place de bonne entente qui lie les commerçants d'une même ligne, le lien d'amitié qui les place côte-à-côte pour le soutien de leurs droits et de leurs intérêts et sous ce rapport on peut dire que les épiciers constituent un corps commercial qui a toujours fait preuve d'une remarquable solidarité dans le succès comme dans l'épreuve.

Et mercredi prochain, ce sera une joie pour eux de se rencontrer avec leurs familles dans une agréable partie de plaisir qui leur permettra de se serrer cordialement la main.